

Valérie FOURNEYRON

Députée de la 1^{ère} circonscription de Seine-Maritime
Membre de la Commission des Affaires Etrangères
Ancienne Ministre

**Mot de Valérie Fourneyron, ancienne ministre et députée
Table ronde sur le supportérisme**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir excuser mon désistement, lié à mes responsabilités de parlementaire.

Je tenais néanmoins, par la lecture de ces quelques mots, à vous faire part de mon sentiment sur cette importante question du supportérisme et de sa représentation au sein des instances dirigeantes du sport français.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les organisateurs de cette table ronde pour leur initiative. Elle a le mérite de poser le débat sur la place publique et de le faire vivre.

J'ai été une des premières signataires du « Manifeste des supporters pour un football transparent et responsable », rédigé par le CNSF.

Pourquoi cet engagement ?

Tout d'abord, parce que, en tant que ministre des Sports, j'avais confié à mon collègue Jean Glavany la responsabilité d'animer un groupe de travail sur « un modèle social et économique du football durable ».

La place des supporters au sein de ce modèle avait été évoquée. Des recommandations avaient été émises. Des recommandations qui avaient été discutées avec l'ensemble des parties-prenantes de ce groupe de travail, où les instances du football étaient représentées.

Valérie FOURNEYRON

Députée de la 1^{ère} circonscription de Seine-Maritime
Membre de la Commission des Affaires Etrangères
Ancienne Ministre

Je cite notamment un extrait du rapport : *« Dans une perspective d'ouverture et d'efficacité, les pouvoirs publics et sportifs doivent dans le même temps se fixer pour objectif de faire émerger au plan national une représentation organisée des supporters avec laquelle entretenir un dialogue constructif. Contrairement à la situation existant en Angleterre et en Allemagne, il n'existe en effet pas de représentation nationale des supporters avec laquelle débattre des sujets d'intérêt commun. Il s'agit là d'un mouvement européen particulièrement souhaitable dans la perspective de l'Euro 2016 car l'article 35 du règlement de l'UEFA sur l'octroi de la licence aux clubs et le fair-play financier prévoit que les clubs européens doivent nommer un responsable de l'encadrement des supporters, afin d'établir des relations constructives avec leurs supporters. Il est urgent d'appliquer concrètement cette disposition. »*

Fin de citation.

La vie politique est ainsi faite que je n'ai pas eu l'opportunité de mener ce chantier à son terme.

Mais le travail fourni à cette occasion mérite de vivre et d'aboutir. Je suis donc heureuse si les recommandations du rapport « foot durable » peuvent servir de base à vos échanges aujourd'hui et si elles permettent de faire progresser ce débat.

J'invite ardemment les instances du sport français à ouvrir le dialogue sur la question du supportérisme et de sa représentation institutionnelle.

J'ai conscience que les sujets ne sont pas simples, mais on ne peut pas refuser de traiter cette question.

Valérie FOURNEYRON

Députée de la 1^{ère} circonscription de Seine-Maritime
Membre de la Commission des Affaires Etrangères
Ancienne Ministre

Moi-même, en tant que Ministre, à de multiples reprises, notamment lors de débordements dans des stades ou aux abords des stades, j'ai regretté de ne pas avoir d'interlocuteurs plus structurés au niveau institutionnel chez les supporters.

Je conclus ce message en disant que la réflexion qui vous occupe aujourd'hui ne doit pas se limiter au football. Tous les sports sont concernés par ce sujet, même si on entend davantage parler du football. Cela ne doit pas occulter une réflexion plus large, sur l'ensemble des sports professionnels.

Pendant le Championnat du Monde de Handball au Qatar, qui s'est achevé il y a quelques jours, nous avons tous vu à quel point les supporters étaient importants pour les performances d'une équipe.

Je le dis avec force : le supportérisme est une composante essentielle de tous les sports.

Les supporters ne doivent pas être uniquement considérés comme « des problèmes à gérer » par les instances sportives : ils ont un rôle de socialisation, de transmission des valeurs d'une équipe, de son histoire, de ses héros, de ses hauts faits, de ses moments difficiles. De ce qui fait la culture d'une équipe ou d'un club. Ils sont une source de convivialité. Les supporters font vivre les stades, leur passion est contagieuse. Ils vont attirer un public plus néophyte, contribué à la notoriété d'une équipe et plus globalement à l'équilibre économique de l'équipe et de son enceinte sportive.

N'oublions pas que les supporters sont une ressource et une richesse. Et à ce titre, ils méritent d'être mieux traités et considérés.

Je vous souhaite d'excellents travaux.